

Règlement de LA DOMMARTINOISE

La première édition de « La Dommartinoise », marche rose organisée par le CCAS et la mairie de Dommartin les Toul se déroulera sur cette même commune le dimanche 21 mai 2017. Il s'agit d'une marche qui permet de collecter des dons qui seront ensuite reversés intégralement à la ligue de Meurthe et Moselle contre le cancer du sein.

Article 1 : la manifestation.

Parcours de marche de 4 ou 8 kms non chronométré et à caractère non compétitif. Le départ sera donné le dimanche 21 mai 2017 à partir de 9h30 à l'espace Dom'inno. La marche s'orientera en direction des étangs pour terminer à l'espace Dom'inno (voir plan). Les départs seront échelonnés jusqu'à 10h30.

Article 2 : participation

Cette marche est ouverte à tous, sans limite d'âge. Les mineurs sont placés sous l'autorité parentale et doivent être accompagnés par un adulte. Le parcours étant carrossable, les poussettes sont tolérées. Les vélos et autres engins à roulettes ne sont pas acceptés. Les chiens, même tenus en laisse, ne sont pas autorisés.

Article 3 : inscriptions :

L'inscription est individuelle ou familiale. Le montant est de 5 euros par personne pour 4 kms ou 10 euros pour 8 kms (2 tours). Elle est gratuite pour les enfants de moins de 10 ans.

L'inscription peut être téléchargée sur le site de la mairie « dommartin-les-toul.com ». L'inscription et son règlement par chèque doivent parvenir à : " Mairie, LA DOMMARTINOISE, marche rose, 28 avenue du Général Leclerc 54200 Dommartin les Toul ". L'inscription reste possible sur place le dimanche 21 mai. Les chèques seront libellés à l'ordre du **comité des fêtes de Dommartin les Toul**. Les dons seront acceptés sur place.

Les premiers inscrits recevront un tee-shirt.

Article 4 : les règles de sécurité

Prévoir des chaussures de marche. Les participants doivent faire preuve de discipline en se conformant aux instructions données, en respectant les balisages et en restant sur le parcours défini par l'organisateur. La responsabilité de surveiller les enfants incombe aux parents. Attention à la proximité des étangs.

Article 5 : Assurances : l'organisation est couverte par une police d'assurance à responsabilité civile. Il incombe aux participants de s'assurer personnellement.

Article 6 : droit à l'image

Le participant autorise, par son engagement, l'organisation et les sponsors à utiliser des images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître.

Article 7 : Annulation

Tout engagement de la part d'un participant est ferme et définitif et ne pourra faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit. En cas de force majeure, d'évènements climatiques ou de catastrophe naturelle, ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des participants, l'organisation se réserve le droit de modifier le circuit ou d'annuler la manifestation sans que les participants ne puissent prétendre à un quelconque remboursement. Les sommes perçues seront versées en totalité à la ligue contre le cancer du sein.

Article 8 : acceptation du règlement

Le fait de s'engager dans la marche rose implique l'acceptation pure et simple du présent règlement. Tout participant s'engage à le respecter et dégage toute responsabilité des organisateurs pour tout incident ou accident pouvant survenir avant, pendant ou après la manifestation.

Envie de s'aérer,
 Envie de marcher,
 Envie de partager,
 Envie de participer à une bonne cause,

La DOMMARTINOISE

Contre le Cancer du Sein

ça marche !

Marche solidaire à Dommartin-les-toul, au profit du Cancer du Sein, le **dimanche 21 mai à partir de 9h30.**

Tous les renseignements sur le site : www.dommartin-les-toul.com ou en mairie.

Bulletin d'inscription à remettre en mairie ou le jour même, à l'espace DOM'INNO, de 9h30 à 10h00.

NOM : Prénom :

Je m'inscris à la marche La Dommartinoise seul (e)

avec personnes

Je ferai le parcours de 4 km / 8 km (5 ou 10 euros) gratuit en dessous de 10 ans

Je règle donc € en liquide / en chèque (libellé à l'ordre du comité des fêtes)

N° de téléphone : Adresse mail :

T-SHIRT offert aux premiers inscrits

J'accepte le règlement de la marche (au dos ou en ligne sur le site) ; signature :